

# Le port évalue son impact sur la **qualité de l'air** à Marseille

Les 8 et 9 juillet 2010, le grand port maritime de Marseille accueille la réunion de lancement du projet APICE (\*) s'inscrivant dans le Programme Européen MED et qui entend contribuer à la réduction de la pollution atmosphérique dans cinq villes portuaires méditerranéennes : Thessalonique, Barcelone, Gênes, Venise et Marseille.

Pour participer au projet APICE, le port de Marseille Fos s'est associé à l'Université de Provence (Laboratoire Chimie Provence – Instrumentation et Réactivité Atmosphériques) et à Atmo PACA, organisme agréé de surveillance de la qualité de l'air.

Comme les autres villes pilotes, Marseille procèdera en premier lieu, à une campagne de travaux scientifique qui visera à évaluer l'impact de son activité sur la qualité de l'air urbain.

Les travaux scientifiques menés conjointement par le laboratoire Chimie Provence et Atmo PACA porteront plus particulièrement sur les particules fines. Cette phase d'études doit débiter avant la fin de l'année pour une durée estimée à 18 mois.

L'objectif de ces travaux pour le GPMM et les autres ports de la Méditerranée est de se doter d'outils d'aide à la décision et d'éléments de prospective pour mieux maîtriser les rejets de polluants et de gaz à effet de serre sur leur territoire de compétence.

A l'issue de cette période de recueil de données et après une mise en commun des analyses de chaque zone pilote, le GPMM et les quatre autres autorités portuaires définiront des actions correctives.

Le GPMM pilotera plus particulièrement le projet de branchement électrique des navires à quai, une mesure qui évite le fonctionnement des moteurs pendant les escales, et pour lequel le port a déjà engagé les études préalables, conformément à son projet stratégique 2009-2013.

Dans sa dernière phase, fin 2012, le projet APICE s'est donné pour objectif d'encourager la conclusion d'accords en faveur de la réduction de la pollution atmosphérique entre les autorités portuaires, les collectivités locales et les professionnels maritimes, armateurs et manutentionnaires.

En s'impliquant dans ce projet européen réunissant 11 partenaires de 5 pays de la façade méditerranéenne, le GPMM s'engage résolument dans une démarche de développement responsable qui favorise l'intégration harmonieuse de ses bassins portuaires dans la ville de Marseille.

(\*) APICE : *Common Mediterranean strategy and local practical Actions for the mitigation of Port, Industries and Cities Emissions.*



**GRAND PORT MARITIME  
DE MARSEILLE**

Contact presse : **Claire Battédou**

Tél. : 04 91 39 42 01

Courriel : [claire.battedou@marseille-port.fr](mailto:claire.battedou@marseille-port.fr)

